

EN VENTE

A LYON, chez tous les Libraires.
A PARIS, chez Lucien MARPON,
galeries de l'Odéon.

BUREAU A LYON

Rue de l'Arbresec, 32.
Ouvert tous les jours de 2 à 4 h.

LE RÉVEIL

JOURNAL PARIS-LYON

PRIX DE L'ABONNEMENT

LYON

Un an 5 »
Six mois 2 60
Trois mois 4 50

Départements

Un an 7 »
Six mois 3 60
Trois mois 2 »

Le RÉVEIL rappelle à ses lecteurs qu'il est en instance pour obtenir l'autorisation de déposer son cautionnement et de devenir politique.

SOMMAIRE

Quelle est la base de la morale? . . .	MONDIÈRE.
Lettre parisienne . . .	MOREAU DE BAUVIÈRE
Causerie anecdotique . . .	BROSSIER.
Correspondance parisienne . . .	Albert BAUME.
La littérature de convention . . .	Victor CHAUVET.
En l'air, petite chronique . . .	Jules FRANTZ.
Théâtres de Lyon :	
1 ^{re} partie . . .	Alfred DEBEAUCY.
2 ^{me} partie . . .	Léon ST-URBAIN.
Feuilleton : La marquise de Frêne, roman historique . . .	Daniel OLIS.

QUELLE EST LA BASE DE LA MORALE?

Cette question qui n'est pas précisément neuve, puisqu'elle est aussi ancienne que la formation des sociétés humaines, a donné lieu dans ces dernières années à de nouvelles et intéressantes discussions. Non-seulement elle a été traitée à des points de vue divers dans les livres philosophiques qui ont vu le jour, mais la presse s'en est emparée, et un journal spécial a été créé pour prouver l'indépendance de la morale et de la religion.

L'opinion de l'Eglise sur ce sujet s'est fait entendre dans les mandements et les prédications catholiques ; et il n'y a pas jusqu'au Père Hyacinthe qui n'ait cru devoir lui consacrer plusieurs conférences. La question depuis lors, sans être épuisée, paraissait un peu assoupie ; les opinions des moralistes de tous les temps avaient été passées en revues, discutées et appréciées, et c'était désormais à chacun de nous à lire, à étudier et à se former une conviction. Mais la controverse a tout à coup recommencé et dans le sein même de cette auguste assemblée qu'on nomme le Sénat de l'Empire. Il avait paru opportun en 1867 à certains

membres de la société de Saint-Vincent-de-Paul, de demander au gouvernement de la France, à l'occasion des bibliothèques populaires, la proscription des livres non orthodoxes qui commettent l'audacieuse impiété de critiquer les dogmes catholiques, de nier la divinité du Christ et de repousser la révélation prophétique ou messianique comme base de la morale. Et les pétitionnaires, ô merveille de la protection divine ! ont obtenu un éclatant succès. Il ne s'est rencontré dans la haute assemblée des illustrations françaises qu'un seul défenseur de la libre-pensée.

Mais au dehors la presse libérale toute entière, la jeunesse intelligente et studieuse, tout ce qui pense, tout ce qui raisonne s'est empressé de venir au secours de cette liberté menacée. Et l'illustre sénateur a rencontré de vifs applaudissements et de chaleureux témoignages de sympathie.

La question de la libre manifestation de la pensée et de l'indépendance de la morale s'est trouvée ainsi remise à l'ordre du jour.

On ne saurait s'expliquer plus franchement que ne vient de le faire M. Sainte-Beuve dans la lettre que les journaux, y compris le *Réveil*, ont reproduite :

« Qu'on en gémisse ou non, la foi s'en est allée ; la science, quoi qu'on dise, la ruine ; il n'y a plus pour les esprits vigoureux et sensés, nourris de l'histoire, armés de la critique, studieux des sciences naturelles, il n'y a plus moyen de croire aux VIEILLES HISTOIRES ET AUX VIEILLES BIBLES..... Il se crée lentement une morale et une justice à base nouvelle, non moins solide que par le passé, plus solide même parce qu'il n'y entrera rien des craintes puériles de l'enfance..... »

A tous les libres-penseurs de hâter cette lente élaboration dont parle l'écrivain sénateur en s'efforçant de faire comprendre à la génération présente et surtout à la jeunesse quelle doit être cette nouvelle et véritable base de la morale.

Tous les traités définissent la morale, d'après son étymologie, la science des mœurs, ce qui est un peu vague et nécessite un commentaire.

La morale est l'ensemble des règles qui doivent diriger l'homme dans sa conduite pendant toute sa vie.

En d'autres termes, la morale est la science pratique de la vie humaine.

Mais cette science s'appuie-t-elle sur des principes absolus et incontestés, sur des règles fixes et immuables, et les conséquences plus ou moins fécondes qu'on en tire ont-elles la force et l'autorité mathématique qui défient toute contradiction ?

Il semble au premier abord qu'il doive en être ainsi.

« Tous les êtres sont, par le fait même de leur existence, soumis à des lois, c'est-à-dire aux rapports qui dérivent pour chacun d'eux de sa nature propre et de la nature des autres êtres avec lesquels, de près ou de loin, il est mis en contact. » (Boutteville, *Morale de l'Eglise et morale naturelle*).

Or, l'homme tel que la nature l'a fait est toujours et partout un homme. Qu'il soit noir ou blanc, qu'il habite la zone glaciale ou torride, ses besoins physiques ou intellectuels, ses desirs, ses passions sont de même espèce ; partout il songe à sa conservation individuelle, et il sent la nécessité de vivre en société.

Dès-lors les lois qui se rattachent à son existence, les règles qu'il est appelé à suivre paraissent devoir être en quelque sorte innées, instinctives.

Et cependant dès qu'on consulte l'histoire, on s'aperçoit bien vite que la morale a varié avec les temps, les lieux, les religions, l'organisation sociale et les tempéraments des diverses races. Il n'y a jamais eu sur toute la terre un ensemble systématique de principes reconnus et destinés à éclairer l'horizon de la vie humaine.

C'est que les lois auxquelles les êtres sont soumis en raison de leur existence « se manifestent avec un caractère plus ou moins marqué, plus ou moins constant de contrainte et de nécessité. Ce caractère absolu et invariable dans le minéral, l'est déjà moins dans la plante, moins encore dans l'animal, beaucoup moins dans l'homme, qui, tout en restant assujéti par certains côtés de son être aux lois de la fatalité, s'élève par certains autres jusqu'à une loi de conscience et de liberté. » (Id.)

C'est cette liberté que l'homme tient de sa nature qui a rendu la loi morale si variable.

Et toutefois, malgré les différences, malgré les contradictions qu'elle présente dans les di-

vers milieux où on l'observe, elle a toujours et partout existé. C'est que sans morale la société devient impossible. L'homme reste étranger à l'homme dont il se défie ; il lutte seul contre les éléments, il pourvoit seul à ses besoins et concentre sur lui seul toutes ses pensées et toutes ses affections. C'est l'homme à l'état sauvage, réduit à l'impuissance de l'isolement. L'existence d'une loi morale est donc une conséquence nécessaire de l'obligation que la nature a imposée à l'homme de vivre avec ses semblables.

D'autre part le bien et le mal existent, partout ils se rencontrent sur le globe terrestre ; ils sont inhérents à l'organisation de la matière. Or, au milieu des transformations successives et permanentes qu'elle subit, le bien procure à la nature animée, et par conséquent à l'homme, des satisfactions, des jouissances diverses, tandis que le mal fait naître les souffrances, les maladies, les misères et la mort.

L'homme s'est donc trouvé naturellement appelé à rechercher le bien et à éviter le mal.

De là les règles qu'il a établies partout pour arriver à ce but.

Malheureusement les différents groupes humains ne se sont pas entendus sur la définition du bien et du mal, et sur leur application aux différents actes de la vie pratique.

Au lieu de laisser parler la raison et de faire de la morale une science purement expérimentale, tous les ambitieux d'autorité, qu'on a appelés rois ou prophètes, législateurs ou messies, tous les dominateurs des peuples, sont allés chercher dans une révélation divine quelconque, dont ils se sont prétendus favorisés, des règles de morales, que souvent la raison réprouve et que l'expérience condamne, mais que les masses séduites ou effrayées acceptaient comme une loi indiscutable.

C'est pour satisfaire l'imagination de la foule, toujours avide du surnaturel ; c'est pour donner une explication aux problèmes insolubles de l'origine et de la fin des choses ; c'est pour consoler les faibles, les malheureux, les pauvres et empêcher leurs murmures et leurs révoltes, que les religions ont vu le jour. Mais jamais elles ne se sont produites au milieu des peuples, comme issues du génie de l'homme, comme ayant été laborieusement enfantées par sa raison. Elles ont toujours été présentées comme le résultat

Feuilleton du RÉVEIL.

LA MARQUISE DE FRÈNE

ROMAN HISTORIQUE

(SUITE)

XXIV.

LES DEUX CAPTIFS.

Ce déplorable événement jeta la consternation à bord des trois autres frégates qui s'enfuirent à pleines voiles.

Lecommandeur d'Arnonville, les soixante-marchands juifs, douze chevaliers de Malte des plus jeunes de l'ordre et tout l'équipage y périrent, à l'exception de dix-huit hommes, pour la plupart matelots et passagers, qui parvinrent à se sauver à la nage jusqu'à l'entrée de la baie et qui furent recueillis par les chaloupes, alors au pouvoir de Gendron. De ce nombre étaient deux français, l'un prêtre, l'autre chevalier de Malte, le seul de ses compagnons que la mer n'eut pas englouti pour jamais. Ce dernier, sachant par les récits qu'il en avait entendus combien le scorsaisaires, usant de représailles, étaient durs pour ceux de son ordre qui tombaient entre leurs mains, avait eu la précaution de détacher sa croix et de la jeter au fond de la mer.

Une fois arrivés dans l'île, les captifs furent amenés devant Gendron qui leur fit subir un premier interrogatoire sommaire. D'après les réponses qui lui étaient faites et suivant la nationalité, le rang ou la fortune de chacun de ces prisonniers, il chargeait ses différents lieutenants de les conduire à la division dans laquelle ils devaient être occupés, choisissant toujours les travaux les plus pénibles pour les mains les plus délicates, et les plus vils pour les captifs d'une race illustre ou fortunés. Deux raisons lui avaient fait adopter cette statistique.

Né à une époque où seuls les membres de la noblesse pouvaient se prévaloir d'être d'hommes, ce n'était pas seulement l'esprit d'aventure et la soif des richesses qui avaient poussé le corsaire à embrasser le métier périlleux qu'il avait choisi. Las de cette condition inférieure que sa naissance avait faite sienne et qui le forçait à vivre dans une humiliation quotidienne, dans une soumission forcée et hors nature à des gens qu'il savait moins intelligents que lui-même, l'adolescent, blessé dans sa fierté, s'était révolté ; il avait embrassé résolument les idées sublimes de régénération et d'égalité sociales, idées qui commençaient alors à germer, qu'on entendait confusément sourdre dans les entrailles de la basse société d'alors, — vaste réunion d'esclaves, — et qui devaient plus tard être mises au jour et affirmées par nos deux immortels philosophes, Voltaire et Rousseau.

Il s'était dit qu'il serait honteux pour lui, méprisable pour les autres et offensant pour Dieu s'il restait dans un tel état d'ab-

jection, alors qu'il se sentait assez de force, de courage et d'énergie pour s'élever par lui-même au poste le plus important. Il s'était fait corsaire, c'est-à-dire honni, méprisé, banni ; il avait déclaré la guerre à cette société vermoulue et licencieuse qui râlait son dernier souffle de puissance, il avait levé le drapeau de l'indépendance et de l'égalité. Après dix années de cette vie nomade, ses principes étaient demeurés les mêmes, et c'est pourquoi, triant les prisonniers qu'il capturait à chaque nouvelle rencontre, il choisissait pour le plus rude labeur ceux d'entre eux qui se croyaient pétris d'une pâte différente de la sienne.

Il était d'autant plus disposé à suivre cette voie qu'elle lui était également plus profitable. Plus la condition de l'esclave était haute, plus forte était la rançon qu'il exigeait de lui, et le rude traitement auquel se trouvait soumis l'élégant et noble prisonnier décidait sa famille ou ses amis à faire parvenir plus vite à destination la somme impérieusement réclamée pour le rachat de sa personne.

Gendron, qui était né à la Rochelle et dont le cœur était resté français, avait toujours eu pour ses compatriotes plus d'égards que pour les nobles étrangers. En outre, il ne faut pas l'oublier, il était amoureux fou de la marquise, française comme lui et plus belle à ses yeux que n'importe laquelle des dames de Paris ; — à cette époque, Paris était déjà le monde. Pour lui plaire, ainsi que nous l'avons prouvé dans un précédent chapitre, il avait presque abjuré ses croyances pour rentrer dans le giron de cette sainte église

romaine, ennemie née de toute liberté intellectuelle et de tout progrès social ; non qu'il fût convaincu, mais c'était un moyen de faire la cour à sa maîtresse qu'il ne craignait malheureusement pas d'employer.

Afin de gagner de plus en plus les bonnes grâces d'Hortense, il voulut accorder encore la liberté aux deux français. L'un, le prêtre, se nommait Gignoud ; l'autre, le chevalier d'Ailly.

— Messieurs, leur dit-il après avoir congédié leurs seize compagnons d'infortune, nous sommes enfants de la même patrie, et, à ce titre, votre vie, votre liberté même me seraient sacrées si vous n'apparteniez tous deux à une caste dont j'ai toujours exécuté les errements, car son but unique et illicite est de dominer ses semblables. Vous, Monsieur, — et il s'adressait au prêtre, — vous étouffez l'intelligence ; vous, chevalier, vous vous arrogez sans raison le droit de commander à vos égaux. Je pourrais, je devrais même vous faire éprouver des tortures morales semblables à celles que vous infligez chaque jour à ceux que le hasard de la naissance a faits vos vasseaux, votre bétail humain. Je ne le ferai point. J'aime une grande dame, belle comme les anges, noble comme les reines, bonne comme la charité ; vous devez la connaître, chevalier : elle se nomme la marquise De Frêne ; allez donc la remercier, car c'est à elle que vous devez votre grâce.

D'Ailly s'inclina profondément et sortit ; Gignoud attendit.

— Altesse, dit-il à Gendron aussitôt après le départ de son compagnon, il est mal à vous de juger si sévèrement quiconque porte le vête-

d'une révélation, d'une communication de la divinité.

Or, on comprend sans peine que ceux qui ont fait de ces prétendues révélations le marchepied de leur ambition personnelle, ne devaient point se borner à régler les rapports de l'homme avec Dieu, c'est-à-dire avec l'invisible, qu'ils devaient, en leur qualité de législateurs inspirés, tenter de régler les rapports des hommes entre eux, en ayant soin de s'attribuer dans l'édifice social qu'ils construisaient, la première place, celle de souverain, de représentant de Dieu.

Et au lieu de régler la loi morale sur la nature de l'homme, ses aptitudes, ses besoins, ses facultés et les nécessités de sa vie individuelle et sociale, au lieu de lui donner pour but la satisfaction des besoins légitimes et la disparition des souffrances, les législateurs ont basé leurs prescriptions sur la volonté arbitraire et souvent incompréhensible de la divinité; et ils ont appelé bien tout ce qui était conforme à cette volonté, et mal tout ce qui lui était contraire.

Puis comme il fallait une sanction à ces lois inspirées, on a inventé l'expiation: en premier lieu, par les peines corporelles à infliger par les prêtres ou les exécuteurs de la loi; en second lieu, par les fléaux qu'un Dieu vengeur déchaînait sur la terre; enfin, par les sombres tableaux des supplices réservés aux mânes et aux ombres dans le tartare, et par les riants paysages de l'Elysée.

Aujourd'hui encore la morale qu'on enseigne aux enfants, celle qu'on prêche aux hommes dans les temples, celle qu'on développe dans les cours des facultés, est appuyée sur les mêmes fondements: la révélation divine et l'immortalité de l'âme.

Mais, comme le fait observer M. Sainte-Beuve, cette base n'est plus possible. Est-ce que nous n'avons pas vu s'évanouir ce beau zèle religieux qui embrasait tous les cœurs pendant les longs siècles du moyen-âge? *La foi s'en est allée... on ne croit plus aux vieilles bibles, c'est-à-dire aux révélations divines.*

Donc continuer à donner la révélation pour fondement à la morale, ce serait l'asseoir sur le néant ou sur l'imposture.

La révélation divine entraîne d'ailleurs comme conséquence l'immobilité. Avec elle la morale devient incapable de toute amélioration, de tout progrès. Il ne peut en effet rien y avoir pour l'intelligence humaine au-delà de la révélation, et l'homme n'a pu être trompé par le Dieu révélateur qui a nécessairement exprimé le dernier mot de la perfection.

C'est ce qui explique pourquoi la civilisation par la religion et les principes de la morale révélée n'a jamais pu être que relative, et pourquoi il a fallu ensuite, pour obtenir un nouveau progrès, détruire les croyances qu'on avait semées.

De plus, l'influence religieuse a presque toujours été funeste à la morale, parce qu'on n'a jamais su la préserver des inspirations du fanatisme. N'eût-il pas mieux valu pour l'humanité qu'elle eût été sans Dieu et sans religion, plutôt que d'avoir obéi comme elle l'a fait aux saintes colères, aux vertueuses passions des prêtres?

Est-ce que les guerres religieuses n'ont pas été les plus cruelles de toutes? Est-ce que jamais la raison, si faible, si obscurcie qu'on la suppose, aurait conduit l'humanité à ces atroces égarements, à ces massacres horribles, à ces immolations monstrueuses, à ces mutilations extravagantes, à ces suicides pieux, que les religions ont encouragés et sanctifiés?

Quand les prêtres ou les faquires d'une religion révélée ont dressé au nom du ciel un code religieux où la fantaisie, l'idolâtrie, le vice et le crime tiennent la place de la raison et de la vertu, le sens moral et avec lui le sens commun en deviennent à la longue tellement affaiblis et pervertis qu'il est impossible de faire entendre à des esprits si bien façonnés à l'erreur et à l'absurde, le langage du bon sens et de la simple raison.

Et d'autre part, s'il nous est donné en étudiant l'histoire d'admirer de grandes et nobles actions, c'est parce que s'élevant au-dessus de l'absurdité des dogmes révélés, les héros ou les peuples ont trouvé en eux, dans leurs sentiments et leur raison, dans leur moralité naturelle l'inspiration bienfaisante de leur dévouement.

Et aujourd'hui que la foi n'existe plus voyons-nous diminuer l'honnêteté et la vertu? Ceux qui ne croient pas observent-ils moins les lois de la morale que les croyants et les dévots?

Mais quel sera le fondement nouveau de la morale?

Il ne peut y en avoir d'autre que la raison. Et les libres penseurs doivent désirer que le genre humain puisse parvenir à se placer le plus promptement possible sous l'empire de la raison universelle.

Mais donner la raison pour base à la morale, ce n'est point vouloir en faire une science métaphysique, un recueil de conceptions *a priori*, planant dans les régions idéales au-dessus de l'humanité. Bien loin de là. C'est en étudiant la vie dans tous les êtres et particulièrement en étudiant l'homme, sa nature, ses dispositions physiques, ses facultés intellectuelles, ses rapports avec ceux qui l'entourent, que la raison trouvera les principes et tracera les règles qui devront diriger l'humanité.

La morale est une science expérimentale; elle est naturelle comme l'instinct, comme le sentiment, comme la logique, et elle arrive à son but par la distinction du bien et du mal.

Or le bien c'est tout ce qui est conforme à la nature des êtres, tout ce qui se trouve en harmonie avec leur organisation et les nécessités de leur existence.

Le mal est tout ce qui leur est contraire.

Tous les êtres ont des besoins à satisfaire, besoins physiques, moraux, intellectuels, besoins d'affection, de sentiments, etc. La satisfaction ou la non satisfaction de ces besoins cause un plaisir ou une douleur, éveille une sensation de bien-être ou de mal-être; la raison en conclura que ce qui occasionne le plaisir, le bien-être est un bien; que ce qui fait naître la douleur, le mal-être est un mal.

Mais avant de tracer les règles qui devront

ainsi procurer le bien et éviter le mal à un être déterminé, elle aura à tenir compte du milieu dans lequel il se trouvera dans la nécessité de vivre; elle aura à se demander si ce qui est appelé à produire pour lui la satisfaction ne devra pas être une cause de douleur pour autrui. En un mot, la morale n'aura pas seulement à se préoccuper du bien et du mal individuel, mais aussi du bien et du mal collectif, du bien et du mal social, et ses principes et ses règles devront avoir pour point de départ la solidarité humaine.

En outre, il y a dans chaque être une aspiration constante vers le progrès, une impulsion continue à faire mieux; c'est le résultat de son désir permanent de voir accroître son plaisir ou son bonheur, et de voir diminuer ou disparaître sa souffrance. La morale rationnelle saura favoriser cette tendance.

Comme elle ne sera point basée sur l'immuable parole d'un Dieu, qui a dû tout prévoir, mais sur l'expérience raisonnée des faits, elle aura elle-même l'aspiration vers le progrès; elle sera une science progressive, comme la raison de l'humanité elle-même, comme la civilisation dont elle est tout à la fois cause et effet. Elle saura modifier ses dispositions, suivant les conditions ambiantes et les perfectionnements de l'existence sociale.

Mais cette morale à base nouvelle sera-t-elle matérialiste?

Se confondra-t-elle avec ce qu'on appelle la morale de l'intérêt, ou la morale utilitaire?

C'est le grave reproche qu'on ne cesse d'adresser à toute morale indépendante du dogme.

Mais il ne faut pas s'effrayer des mots.

Oui, il y a à notre époque un trop grand entraînement pour les plaisirs physiques, sensuels, et une impulsion trop restreinte pour les satisfactions morales et intellectuelles. L'équilibre est rompu, et à ce point de vue on a droit de se plaindre du matérialisme qui nous dégrade.

Mais dût-on appeler la morale rationnelle *morale matérialiste*, il n'en faudrait pas conclure qu'elle encourage ou autorise une tendance qu'elle est la première à blâmer.

C'est par la conception d'un bonheur idéal, placé en dehors de la vie, qu'il est impossible d'apprécier et de contrôler, que la morale qui s'appuie sur le dogme règle la conduite de l'homme sur la terre. La morale rationnelle, indépendante des croyances religieuses, reste dans le monde réel, et recherche le bonheur de la vie présente; mais l'exagération des plaisirs sensuels qui trouble l'harmonie, qui fait naître le désordre, c'est-à-dire le mal, qui conduit à la souffrance, qui empêche l'homme de consacrer au travail le temps qu'il lui doit, est repoussée non moins énergiquement par la morale rationnelle que par la morale religieuse. Seulement au lieu de faire incliner l'homme devant la conscience d'un être invisible auquel il ne peut demander ni explication, ni lumière; au lieu de prescrire une obéissance passive à une loi irrationnelle qui exige le mépris de la vie, du bonheur réel et visible, pour courir après le bonheur de l'autre monde, le bonheur futur imaginaire, la morale rationnelle donne pour juge à l'homme sa conscience, sa raison,

et elle lui permet d'obéir à ses aspirations intimes, à ses tendances progressives vers un véritable bien-être.

Vous pouvez dès-lors appeler la morale qui a proscrit les rêveries spiritualistes et l'obéissance au dogme, science matérialiste, si vous voulez, vous n'en ferez pas une morale dangereuse. D'ailleurs toute science expérimentale est nécessairement matérialiste. Et la morale appartient à la catégorie des sciences expérimentales comme la politique, comme l'économie sociale.

De plus, de même que c'est par la considération de l'intérêt bien entendu que la raison fixe les règles de la politique, ce sera en s'appuyant sur cette même considération de l'intérêt, et sans sortir des choses de la terre, que la raison, le plus souvent au moins, tracera les règles de la véritable morale. De telle sorte que la morale rationnelle pourra être appelée la morale utilitaire.

Mais il ne faudra pas conclure avec tous les moralistes religieux que cette science matérialiste et utilitaire aura pour conséquence de rabaisser la vertu qui est essentiellement désintéressée, et de rendre l'homme nécessairement égoïste en donnant pour impulsion à ses actes l'intérêt personnel.

On a tort de lier nécessairement ensemble ces deux mots: égoïsme et intérêt personnel. L'égoïsme souvent entend fort mal son intérêt, et la raison dit à tous que le dévouement peut être un excellent calcul. Il n'y a qu'à considérer la satisfaction intérieure qu'on éprouve à rendre service. Qui pourrait indiquer un seul dévouement, un seul acte de vertu, dont l'auteur n'ait été inspiré par le bonheur qu'il éprouvait à soulager son prochain, ou à lui faire plaisir? Il n'y a donc pas de vertu purement désintéressée. Et en suivant les principes de la morale terrestre que nous défendons, l'homme pourra s'élever aussi haut dans le dévouement et la vertu, et se montrer moins égoïste, qu'en adoptant les règles de la morale religieuse.

Soyons donc rationalistes en morale, comme nous le sommes, comme nous devons l'être dans toutes les autres sciences expérimentales.

MONDIÈRE.

LETTRE PARISIENNE

(N° 44.)

Mon cher Charles,

Je m'étais promis de ne pas aborder de questions religieuses dans ces lettres; mais il me faut avouer que mon serment ressemble à celui d'un ivrogne qui aurait juré de devenir abstiné.

Il faut dire aussi pour mon excuse que j'ai résisté en me mordant courageusement la langue et en morigénant vertement ma plume qui m'a plus d'une fois dérangé.

En Roumanie, on a noyé, il y a quelque temps, cinq ou six malheureux juifs (1). J'ai bien eu un fort mouvement d'indignation; mais je me suis tout

(1) Une habitude sotte donne un sens injurieux au mot juif; est-il utile de me défendre de l'employer de cette manière? E. M. DE B.

ment qui me couvre. Peut-être, dans le nombre de ceux que vous vouez à l'exécration et au mépris, il se trouve des gens honnêtes, aux idées progressives, aux aspirations généreuses; peut-être le destin, disons mieux, la fatalité les a poussés dans une voie qui n'est pas la leur.

Serait-il vrai? Sans doute vous avez des raisons particulières pour haïr la noblesse et le clergé. Eh bien! dites-les moi, et, s'il plaît à Dieu, je me fais fort de vous ramener à des sentiments plus justes à notre égard.

Soit, dit Gendron. Je suis catholique de naissance, et j'ai passé mes premières années dans une ferveur relativement très grande; mais lorsque j'ai atteint cet âge où l'esprit se développe, où l'intelligence s'agrandit, où, par suite de l'observation, le jeune homme découvre dans l'univers idéaliste des horizons nouveaux dont, jusque là, il n'avait pas soupçonné l'existence, quand l'ardent flambeau de la pensée est venu éclairer les replis les plus secrets de mon âme, j'ai compris que la vérité ne pouvait pas être avec une religion dont le dogme essentiel est la soumission intellectuelle de tous au caprice d'un seul. J'ai rompu ouvertement avec une société que les chefs de cette religion dominent tout entière, je me suis fait pirate et j'ai embrassé l'islamisme. Y devais-je trouver la vérité? non, mais là, du moins, je pouvais apaiser la soif d'indépendance qui me dévorait, je pouvais aimer une femme, quelle qu'elle fût, sans avoir à rendre compte de mon amour à des tribunaux occultes, implacables et cruels.

— Avouez au moins que l'inquisition a cela de bon, qu'elle retient sur la pente fatale bien des gens prêts à tomber au fond de l'abîme du mal?

— L'inquisition est infame.

— Si je l'admettais, interrompit le prêtre, auriez-vous d'autres griefs à alléguer?

— Certainement.

— Quels sont-ils?

— Une absurdité sans égale de votre religion c'est de condamner sans rémission et sans même vouloir les entendre les contradicteurs de votre doctrine. Soyez disciple de Calvin, de Luther ou de Mahomet, c'en est assez pour être roué, écartelé ou pendu; singulier moyen vraiment d'attirer à vous les infidèles.

— C'est une politique nécessaire.

— Enfin vous avez établi cet usage ridicule de lier l'un à l'autre par une chaîne indissoluble les deux époux qui, sans se connaître le plus souvent, contractent un mariage. Que vous importe s'ils diffèrent de goûts, d'âge et d'opinions; ils sont unis par l'église, ils ne seront jamais séparés. Je vous le répète, je trouve cette indissolubilité détestable, etc....

— Cependant.... objecta Gignoud.

— Tantôt j'ai prononcé devant vous le nom de Mme De Frêne; cette adorable personne est une preuve vivante de l'injustice de vos dogmes. Victime d'un mari jaloux qui la maltraitait, elle m'a été odieusement vendue pour une misérable somme d'argent par ce monstre qui m'a affirmé sur l'honneur qu'elle n'était que sa maîtresse. Et maintenant que, sur cette affirmation, j'ai con-

senti à l'enlever par surprise, maintenant qu'elle est perdue et déshonorée aux yeux de tous (car le félon n'aura pas manqué de la flétrir), je ne puis pas, moi, qui l'aime éperduement, la relever dans l'estime de tous et lui donner mon nom, alors même que je retournerais au christianisme. Elle est liée; elle a été, elle est et elle restera jusqu'à la fin la propriété de ce mécréant.

— Etes-vous bien sûr de ce que vous avancez, insinua Gignoud d'un air patelin?

Le projet du bon père était de gagner la confiance et l'affection du corsaire. Habitué à ramper vis-à-vis de ses supérieurs, il trouvait tout naturel de ramper encore en changeant de maître.

— On me l'a dit, répondit Gendron.

— Qui donc?

— Un de mes anciens esclaves, un prêtre portugais, auquel, cédant aux sollicitations de la marquise, j'ai accordé sa liberté. Mais il est encore avec nous, car je n'ai pas eu depuis lors l'occasion de mettre à exécution ma promesse. Vous le verrez, et, sans doute, il vous tiendra le même langage.

— Il se trompe.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr.

— Et votre avis est que le pape cassera le mariage d'Hortense?

— Je le crois.

— Qu'il m'accordera l'autorisation et la dispense nécessaires pour devenir son époux?

— Je l'affirme.

— Ah! si ce que vous dites est vrai, s'écria Gendron, il n'est rien qui puisse payer cette

bonne parole. Ordonnez, commandez, chacun ici vous obéira; vous serez mon lieutenant, mon autre moi-même.

— Pourvu toutefois.... reprit Gignoud qui semblait réfléchir profondément et paraissait n'avoir rien entendu des dernières paroles de Gendron.

— Qu'allez-vous dire encore?

— Pourvu que vous me chargiez de cette ambassade et que vous consentiez à sacrifier une somme d'environ 80,000 écus. Les dispenses coûtent cher à Rome; il faut payer les frais de chancellerie, de missions, d'entretien des églises, etc., etc.

— N'est-ce que cela? soyez sans crainte; j'en aurais dépensé dix fois autant pour assurer mon bonheur.

Le bon père se mordit les lèvres. Il regretta intérieurement de n'avoir pas formulé un chiffre plus élevé, car il comptait bien en prélever une bonne partie. Mais étant français, il connaissait le vieux proverbe et savait se contenter du peu que Dieu lui envoyait. Il fut donc convenu que, à la première occasion favorable, Gignoud se rendrait auprès du saint père pour obtenir de sa paternelle bonté la dispense tant désirée.

A partir de ce moment, Gignoud ne quitta plus le corsaire; il le flattait, excitait ses desirs, ravivait ses espérances, enfin il parvint à supplanter entièrement dans son esprit le prêtre portugais qui perdit bientôt tout le crédit que Gendron lui avait accordé.

(La suite au prochain numéro.)

Daniel OLIS.

aussitôt serré la bride, et je t'ai écrit une lettre sur le brie-à-brac.

Jusque-là, j'avais été assez sage ; mais voilà que j'apprends que, dans la même Roumanie, une sentinelle fait feu sur un prisonnier, et que (voilà le hasard) ce prisonnier se trouve encore être un juif. Je lis une suite de notes officielles, de dénégations peu... sincères et d'excuses à la bonne foi desquelles je ne puis croire. A la fin, tu sens bien que l'homme le plus orthodoxe peut, tout comme un autre, succomber à la tentation, et que tout être soumis à la souffrance et à la mort peut et doit, lorsqu'on martyrise ou qu'on tue son semblable, crier : à l'assassin !

La Roumanie est un de ces pays où de certains hommes sont encore des parias parqués, marqués, honnis et méprisés ; ce sont des lépreux dont on évite le contact, des maudits dont on fuit la rencontre, des damnés qu'on renie pour des frères. — Ces parias sont les juifs ; ce *on* est le catholicisme.

L'Eglise catholique ne peut pardonner à ce peuple à fidélité immuable l'antiquité de sa noblesse d'origine ; elle ne peut lui pardonner d'avoir résisté à la dispersion, aux persécutions, au mépris ! Elle ne peut lui pardonner surtout cette force calme et fière qui fait fi du prosélytisme.

Jésus était juif ; il n'est pas venu détruire la loi et les prophètes ; il est venu nous dire : Aimez-vous les uns les autres. — Il a aussi chassé les marchands du Temple. — Il se défend de fonder une loi nouvelle, et ce qu'il attaque, ce qu'il frappe, ce sont les prêtres, ce sont les intolérants, ce sont les hypocrites (je ne sais pas comment on est parvenu à bâtir là-dessus le catholicisme actuel). Le catholicisme anathématisant le mosaïsme ; les Roumains noyant et fusillant des juifs, c'est l'enfant qui maudit et frappe son père ! Si c'est là l'esprit de celui qui a dit : *Celui qui frappe de l'épée périra par l'épée*, j'avoue que je ne comprends plus.

Le préjugé qui est aveugle-né, pèse encore, même dans beaucoup des meilleurs esprits, sur la religion juive, et, voulant la condamner, se garde de chercher à la connaître. J'ai ouvert des livres de prières qu'on lit dans les synagogues, et j'y ai trouvé la morale la plus pure, la plus large et la plus détaillée ; — j'y ai trouvé une règle de conduite, et nous n'avons que des commandements. — J'ai assisté à des cérémonies du culte juif, et j'ai été profondément ému par un symbolisme majestueux, sensé et intelligible. On trouve là comme une atmosphère forte et grandiose.

Je te dis cela, non pas pour témoigner que je suis juif de cœur (je préfère le Dieu de Jésus à celui de Moïse), mais pour t'avertir, s'il en est besoin, qu'il ne faut jamais prononcer la plus petite peine, sans avoir entendu la cause.

Donc, la sainte Inquisition n'est pas morte, et faute de pouvoir rallumer ses bûchers, elle emprunte à Carrier ses noyades !

Ainsi, c'est en vain que l'esprit humain, tour à tour brisé et fortifié dans ses convulsions, s'est avancé dans sa marche progressive ! C'est en vain qu'il a broyé du pied mille obstacles ; la pierre d'achoppement renaît et se reforme !

Bacon, le philosophe de l'induction, écrit son *Novum organum* ; Descartes, que Bossuet trouve d'une orthodoxie exagérée, s'appuie sur la libre-pensée et sur la raison, et conclut à la conscience et à l'évidence ; Locke, niant l'innéité de certaines idées, cherche avec inquiétude l'indépendance, et rêve un *christianisme raisonnable* ; Malebranche, tout à la fois idéaliste, mystique et rationaliste, appelle la raison divine le soleil des intelligences, et veut que la foi s'accorde avec le raisonnement ; et Leibnitz, sortant des liens de ses *Harmonies préétablies*, introduit dans sa méthode la connaissance, et veut remonter à Dieu par l'analyse ; Voltaire, ennemi de la révélation, combat les pouvoirs au profit des droits ; Buffon, qui n'ose pas conclure, fouille et démontre presque le matérialisme, parcourant tout l'espace entre l'origine et la fin. — Et d'autre part, saint Paul, saint Augustin, Bossuet et Fénelon jettent des hardiesses d'interprétation qui arrivent à l'indépendance de la morale....

Voilà les grands pas, les grandes étapes, les grands jalons ; voilà les efforts ; voilà la somme de plusieurs siècles d'un enfantement tenace et douloureusement glorieux, somme qui représente non-seulement les résultats nommés, mais aussi l'enchaînement successif et les recherches obscures ou inconnues. Que de causes dans ces effets ! Que de travaux, de recherches, de souffrances, de martyres dans ces résultats !

Eh bien ! tout cela pour en arriver à une inscription en faux signée : Bratiano, avec le sang de six juifs !

C'est horrible que l'on tue des hommes parce qu'ils croient ceci ou cela ; c'est infâme, c'est antichrétien.... C'est bête ! C'est plus un crime que le crime commis pour voler ou pour assouvir quelque appétit ; c'est plus brutal que la brutalité de la brute ! Ah ! vraiment, si l'on n'était pas plus chrétien que le catholicisme-là, on en arriverait à rêver la justification des représailles, et alors.... mais nous avons mission de désarmer.

Tu trouves peut-être que je fais une bien grande généralité d'un fait ? Ah ! c'est que ce fait est la manifestation d'une tendance qui n'a pas celle de soudre, et que l'Eglise catholique a bien de l'ivraie qui croît à la faveur de cette source là. Le veuillisme est à la mode dans de certains coins obscurs où les rayons de la vérité ne peuvent pénétrer, et il faut, dans le duel du préjugé et de l'humanité, que ceci tue cela.

A toi,

E. MOREAU DE BAUVIÈRE.

Causerie anecdotique.

Chacun a sa bête d'horreur, dit-on ; moi, j'en ai cinq : l'araignée, le crapaud, la culotte courte, l'habit noir, et la cravate blanche.

Si une araignée faisait mine de me poursuivre, je

n'hésiterais pas à crier : au secours ! à l'assassin ! et à appeler un sergent de ville. Donnez-moi une hyène, un tigre à combattre, j'y consens, mais lutter avec une araignée ! l'écraser ! ah ! ce n'est certainement pas moi qui aurais ce courage. Je comprends Gérard, le tueur de lions, mais je ne comprends pas Lalande, le preneur et le mangeur d'araignées. Si je vais en enfer, ce qui pourrait fort bien m'arriver, vu les nombreux péchés que j'ai sur la conscience et dont je n'ai pas trop l'air repentant, Satan n'aura pas besoin de me ténasser, de me donner à boire du plomb fondu, d'orner mon cou d'un collier de vipères, de m'étendre sur un gril incandescent, il lui suffira de me condamner à garder éternellement une araignée sur la main ; je serai le plus puni des réprouvés.

Une tante m'avait, par testament olographe, institué son héritier. Sa fortune pouvait s'élever à environ 20,000 fr. ; deux jours après son décès, je prenais lecture de cet acte, et je venais d'y trouver ce qui me concernait, lorsque, en tournant le premier feuillet, j'aperçois entre les deux, j'en frissonne encore ! j'aperçois une araignée noire et velue. J'étais assis près de la cheminée, où flambait un gros feu ; je bondis comme un chevreuil blessé, je perds la tête, je jette au feu testament et araignée, et je me sauve. Cette affreuse bête m'a fait perdre ainsi 45,000 fr., car il m'a fallu partager la succession avec trois autres neveux.

La vue du crapaud me soulève le cœur, et me cause des nausées du genre de celles que produit l'émétique ; en parler seulement me donne la chair de poule. J'ai donc hâte de passer outre, et j'arrive aux autres bêtes.

J'ai en horreur la culotte par bien des raisons, mais je n'en citerai qu'une : c'est que j'ai le genou un peu en dedans ; je bats du briquet, comme on disait autrefois, et, par parenthèse (j'en demande pardon à M. Paul de... Pourceaugnac), je voudrais bien savoir si M. Darimon en bat aussi ; j'en doute, car les malins disent qu'il se contente de battre de l'aile. Mais quoi qu'il en soit, c'est cette défectuosité surtout qui fait de moi l'ennemi du haut-de-chausses, de *las brayas*, d'après le patois de mon pays. Que ma pipe se culotte, je ne demande pas mieux, mais moi ! jamais, jamais, au risque de n'être pas reçu à la cour.

Ma quatrième bête d'horreur, c'est l'habit noir. Quand j'endosse le mien, ce qui m'arrive le moins souvent possible, je prends les allures d'un chien à la queue duquel on a attaché une casserole ; je cours, je cours, tout honteux, afin d'être plus tôt débarrassé de ce vêtement, car je ne connais rien de plus disgracieux. La mode est-elle aux basques larges ? je ressemble à un gros croque-mort ; est-elle aux basques étriquées ? on me prendrait pour une sauterelle en deuil. Ce dernier mot m'amène à ma cinquième bête.

S'il est un usage que j'abomine, c'est bien celui de la cravate blanche. Lorsque, par force majeure, je suis contraint de m'y conformer, je deviens d'une laideur telle que je me fais peur à moi-même ; aussi de quelles imprécations ne l'ai-je pas couvert ! Quels subterfuges n'ai-je pas employés pour essayer de m'y soustraire ! Par bonheur, j'en suis venu à découvrir un expédient qui m'a réussi, mais qui, hélas ! je le confesse, a déjà coûté la vie à je ne sais combien de membres de ma famille, et voici comment :

Je suis soumis, de temps à autre, aux sottes exigences des visites officielles ; à l'arrivée de cette fatale époque, je sors de sa boîte mon vieux feutre, réservé pour les solennités ; à ce vieux feutre j'ai attaché, à perpétuité, un crêpe, et comme qui dit crêpe dit deuil, je suis donc en deuil, c'est logique. Or, si je ne me trompe, le deuil en France autorise la cravate noire ; crac, j'en profite, et je me trouve cravaté de satin noir. Comprenez-vous maintenant ma malice ? Plus fin que moi n'est pas bête, allez !

Ce n'est pas tout. Introduit dans le salon préfectoral, je m'empresse d'étaler le couvre-chef que je tiens à la main aux regards de M. le préfet, qui, après avoir froncé le sourcil à l'aspect de ma cravate, reprend sa gracieuseté habituelle à la vue de mon crêpe, et me pose cette question : Vous avez sans doute perdu un de vos parents, monsieur ? — A quoi je réponds : — Oui, M. le préfet, j'ai perdu mon grand-père. — Ce n'a pas été sans une certaine émotion que j'ai ainsi, la première fois, tué mon aïeul, mais bast, on s'y fait ; et depuis, j'ai occis de la même façon, sans le moindre remords, et grand-mères et grand-tantes, et oncles et tantes, dans les salons du maire, du receveur général, du commandant militaire.... Il le fallait bien ; sans cela, le temps du deuil du premier mort étant expiré, j'eusse été obligé de revenir à la cravate blanche, et pour ne pas en être réduit à cette extrémité, j'aurais plutôt inventé des parents, sauf, ma foi, à m'en débarrasser ensuite.

Mais, objectera-t-on, il y a une fin à tout ; à force de vous encreper, on ne vous croira plus, votre fraude sera découverte. — Braves gens, vous vous trompez. Songez que les fonctionnaires, surtout les plus haut placés, lèvent le pied fréquemment ; qu'aujourd'hui au midi, demain ils décampent et s'en vont au nord, par avancement ou par disgrâce ; je puis donc impunément retuer devant les nouveaux venus les parents que j'ai déjà mis à mort devant les anciens.

Quand mes visites sont terminées, je replace mon chapeau d'uniforme dans sa boîte, je me coiffe d'un chapeau de fantaisie, qui n'exige pas le signe mortuaire, et le tour est joué.

Au lieu de vous conter ces balivernes, amis lecteurs, j'aurais pu vous débiter un sermon de capucin, mais vous eussiez bâillé ; j'ai préféré essayer de vous faire sourire, et peut-être encore aurais-je mieux fait de me taire.

BROSSIER.

CORRESPONDANCE

7 Août 1867.

Monsieur le Rédacteur,

Nous venons de passer par une crise bien douloureuse, pour tous les amis de la libre pensée. Il nous a fallu de fortes raisons de prudence pour nous résigner à nous taire, pendant toute la suite de ce procès incroyable, assurément fort imprévu. C'est toujours ainsi que nos adversaires font leurs coups... ils frappent par derrière. Ainsi ils violèrent la tombe de Voltaire à l'insu de tous ses défenseurs, qui, confiants dans la loyauté de leurs concitoyens et leur respect pour les morts, avaient eu l'honneur de porter ses cendres au Panthéon, pour ne pas les laisser reposer sur une terre d'exil, mais qui eut été libre. Ainsi toujours vivants, ces enragés de la réaction et du cléricalisme ont atteint au cœur cette institution naissante des bibliothèques populaires, qui eut donné de si heureux résultats. Hélas, oui ! les bibliothèques populaires sont mortes désormais, et il en sera ainsi de toutes les manifestations de l'esprit humain, tant que nous ne serons pas délivrés de ces derniers restes de la barbarie jésuitique. La lumière est encore pour une fois mise sous le boisseau. Un seigneur russe répondait à un homme d'Occident, étonné de l'ignorance et du degré d'abrutissement dans lequel se trouvaient les paysans de ces contrées par l'abus des liqueurs fortes : « J'aime mieux qu'ils s'enivrent d'eau-de-vie que de lecture ; cette ivresse-là n'est pas aussi dangereuse que l'autre, et elle dure moins. » Ils ont pensé de même, ces partisans triomphants de la foi obligatoire.

Encore un conférencier invité à se taire. M. Horn, rédacteur de l'*Avenir National*, devait faire une conférence au Cercle du Champ-de-Mars sur l'exposition maritime internationale que le Havre prépare pour l'année prochaine, et l'administration est venue opposer son veto. Qui eût jamais pensé que la propriété, la religion ou la famille, ces trois grands principes de l'ordre, pourraient être mis en cause par l'économiste distingué ? Cela a paru cependant certain aux dispensateurs des conférences publiques. Donc M. Horn est à l'index, puisque dimanche dernier, on lui empêché de nouveau de faire une conférence dans la salle du Grand-Orient sur le crédit et l'association. C'est le cercle d'un autre Popilius-Léna qui l'entoure, et cependant il n'est pas un Antiochus.

Un congrès international coopératif, dû à l'initiative de ce même conférencier suspect, de MM. Paul Blanc, Ach. Mercier, et de quelques autres collaborateurs de la Coopération, devaient se réunir à Paris les 46, 47 et 48 août prochain. Les associations des divers pays avaient été invitées à envoyer leurs délégués au congrès. Les questions à traiter étaient toutes du domaine social et économique. La question politique était mise absolument de côté ; ce qui devait faire plaisir à MM. Vermorel et consorts, et nous paraissait à nous très fâcheux. Mais Voltaire avait été battu, Turgot devait l'être. Aussi le congrès coopératif a-t-il été interdit.

Tous les émancipateurs de l'esprit humain dans l'ordre intellectuel et moral sont atteints par les rigueurs exercées contre les bibliothèques populaires et par l'interdiction du congrès.

Il y a fêtes et orgies chez les nonottes, les Patouillet et leurs comparses dans l'ordre.... moral.

Il se passe depuis quelques jours de singulières choses au sein de la *Société des gens de lettres*.

L'esprit d'indépendance empoigne tout le monde avec un tel accord unanime aujourd'hui, qu'on est en droit de se demander si c'est bien sincère. Quoi qu'il en puisse être, vous saurez qu'une somme de 40,000 francs, donnée par M. le ministre des beaux-arts à la *Société du congrès international littéraire*, organisée par la Société dont M. Féval est le président, a été refusée par la commission nommée pour le congrès sur les vives instances de la majorité de la Société. Que vont devenir ces pauvres 40,000 francs que M. le ministre ne veut pas reprendre et que la société ne veut pas recevoir ? Pourvu qu'on ne défende pas au congrès de s'assembler.

La semaine passée, au Cirque de l'Impératrice, la musique autrichienne a joué, assure-t-on, notre chant patriotique *La Marseillaise*. Nous n'y étions pas, et c'est en vain que nous avons cherché la confirmation de ce fait assez étonnant dans le *Moniteur*, qui est quelquefois une boîte à surprises. L'émotion était grande et à plusieurs reprises un enthousiasme manifeste est venu prouver aux musiciens autrichiens la vive satisfaction que ressentait l'assemblée entière.

La peine de mort vient d'être abolie en Portugal, grâce à l'initiative et aux fortes convictions des membres composant les deux chambres du Parlement du roi don Luiz. Il vient sur ces entrefaites visiter l'*Exposition universelle* de Paris ; assurément que s'il doit éveiller quelques sympathies parmi la population parisienne, il les aura mieux méritées que ces empereur et rois du knout et du fusil à aiguille, que les journaux officiels voulaient nous faire admirer de force il y a quelques semaines.

A propos de cette abolition de la peine de mort,

citons quelques phrases très énergiques adressées par M. Victor Hugo à un de ses amis à Lisbonne.

« Je savais la grande nouvelle ; il m'est doux d'en recevoir par vous l'écho sympathique. Non, il n'y a pas de petits peuples. Il y a de petits hommes, « hélas ! Et quelquefois ce sont ceux qui mènent les « grands peuples. Les peuples qui ont des despotes « ressemblent à des lions qui auraient des muselières. « J'aime et je glorifie votre beau et cher Portugal. Il « est libre, donc il est grand. »

Monsieur Alexandre Dumas part pour l'Amérique. Il a signé un contrat avec un impresario des Etats-Unis pour une série de cinquante conférences à donner dans diverses villes de la République. Nous faisons la gageure qu'il nous reviendra bon patriote et aspirant à l'émancipation politique de ses concitoyens. Sa réputation n'y perdrait pas.

M. Alfred Verlière, ancien rédacteur du *Candidat* et de la *Libre pensée*, est poursuivi à l'occasion d'une brochure intitulée *Déisme et péril social*. C'est M. Floquet qui doit présenter la défense de l'auteur.

L'*Indépendant* de Saintes, l'*Impartial dauphinois* et le *Courrier français*, sont l'objet de poursuites judiciaires. Le *Courrier* subit les conséquences de ses attaques hardies, je n'ose pas dire courageuses, contre les Cassagnac.

On parle dans le monde des lettres d'une découverte que vient de faire M. Philartès Chasles, de la bibliothèque Mazarine. Il s'agit de plusieurs lettres inédites de Voltaire, que possédait un particulier de la Belgique.

M. Sandon, ancien avocat-général, devenu si célèbre à la suite de ses démêlés avec M. Billaut, vient de publier chez Achille Faure un roman, *Lucile de Miozette*, rempli d'allusions puisées dans la société actuelle.

Le *Journal de Paris* annonce que le ministre de l'intérieur vient d'autoriser la création de dix nouvelles feuilles politiques. Citons déjà le *Nain jaune*, le *Progrès de Saône-et-Loire*, et le *Journal des Villes et Campagnes* devenant quotidien, qui nous sont seules connues jusqu'à ce jour.

Le bruit se répand que M. Napoléon Nizard quitte l'Ecole normale supérieure, et sera remplacé par M. Francisque Bouillier, ancien professeur de philosophie à Lyon. MM. Pasteur et Jacquinet qui occupent aussi de hautes fonctions dans l'Ecole, quitteraient la rue d'Ulm, l'un pour devenir inspecteur-général de l'enseignement supérieur, l'autre professeur à la Sorbonne. Un fauteuil attendrait M. Nizard à l'Académie ou au Sénat, le rêve de ses rêves ! Il y en a qui sont moins illustres que lui dans leurs diverses et importantes fonctions, et qui n'en sont plus à attendre la récompense du maître. Il est bien juste que tout le monde ait sa part dans ce petit partage des places et des honneurs, et nous croirions être injuste, si nous ne donnions pas l'espérance à M. Nizard. Il le mérite tant !

Une revue internationale bi-mensuelle de philosophie vient de paraître. Cette feuille, l'*Horizon* sera, dit l'*Avenir national*, à un point de vue particulier et sur un terrain ingénieusement choisi, le défenseur de la libre-pensée. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire *ingénieusement choisi* ? L'*Avenir* qui a probablement parmi ses abonnés quelques spirites, craint-elle de faire connaître que cette revue sera sous la puissance des *mediums* ? Je puis bien faire erreur, mais alors pourquoi prendre un tour de phrase aussi.... ingénieux. C'est la faute à l'*Avenir*, et non la mienne.

ALBERT BAUME.

LA LITTÉRATURE DE CONVENTION

Bien peu d'auteurs ont osé mettre en scène une femme qui ne fût pas jolie, mais tous, au contraire, ont doté leurs héroïnes de toutes les grâces de l'esprit et de toutes les séductions de la beauté. Au premier abord, on est tenté de se demander pourquoi, mais en y réfléchissant un peu, l'on ne tarde pas à reconnaître que ce système est un puissant moyen de succès pour les romanciers, et en particulier pour les auteurs dramatiques. La poétique du théâtre et du roman le veut ainsi, et pour rendre sympathique aux spectateurs la femme malheureuse et persécutée, il est nécessaire de lui donner tout d'abord la figure de l'emploi. Des cheveux d'or ou d'ébène, un teint pâle, une démarche langoureuse, telles sont les qualités que doit posséder toute jeune première qui se respecte. Et notez, s'il vous plaît, que la même femme, fût-elle plus à plaindre cent fois, et cent fois plus attendrissante que Geneviève de Brabant, si seulement sa chevelure est d'un blond un peu douteux, ou sa main un peu trop maigre, ou son pied un peu trop gros, elle aura beau faire, tout son talent n'empêchera pas le bourgeois désillusionné de s'endormir dans sa stalle. A qui la faute ? Au public ? Non. Aux auteurs ? Oui. Les auteurs ont trop abusé des types de convention, et ils ont gâté le public. Je dirai plus, ils l'ont trompé. Ils

ont dépeuplé l'Olympe pour lui plaire, si bien que le bonhomme, placé tout à coup devant une héroïne qui le rappelait à la réalité, a failli à ne plus se reconnaître.

Et en effet, je vous le demande, comment admettre que cette *Philiberte* puisse aimer? Elle est si laide! D'ailleurs les yeux ne sont-ils pas le miroir de l'âme? Donc, de petits yeux ne peuvent déceler qu'une âme imperceptible! Qu'un être disgracieux, qu'une femme laide soit d'un commerce agréable et facile, et qu'elle ait de l'esprit, c'est ce que bien des gens ne sauraient reconnaître. Il en est même qui vont plus loin, et qui essaient de nier tout sentiment à qui est dépourvu de beauté. De ce que Aristote disait qu'un esclave est un homme laid, ils concluent que tout homme laid est un esclave, comme si Mirabeau n'était pas la protestation énergique et immortelle de ce préjugé aussi injuste que stupide. Je n'ai pas pris pour devise: *le beau c'est le laid*, mais l'école romantique a eu cela de bon, qu'elle a reculé les limites de l'art, en proclamant en quelque sorte l'égalité dans la nature. Elle a affirmé tous les êtres; elle les a étudiés, compris, aimés. Elle ne s'est pas faite l'esclave de la beauté fade qui ne parle qu'aux yeux; elle n'a pas cherché son succès dans l'arrangement des draperies ou dans le choix des rimes; elle a voulu avant tout que le drame exprimât une idée, *parce que le poète a charge d'âmes*, et alors elle a pris ses héros au hasard dans un monde ignoré de la tradition; puis, après leur avoir mis une passion dans le cœur, une pensée dans la tête et du sang d'homme dans les veines, elle les a jetés sur la scène qu'ils ont éclairée de leurs rayonnements!

Aujourd'hui que la bruyante querelle des romantiques et des classiques est allée où vont les neiges d'antan, maintenant que l'on peut juger sans parti pris, parce qu'il n'est pas probable que cette querelle recommence de sitôt, on peut dire que le romantisme a détruit la convention au théâtre — la convention dans les types, s'entend, — car dans les situations elle règne plus que jamais sous le nom trivial mais expressif de *ficelles dramatiques*. Seulement le drame n'est plus créé pour donner un corps à la pensée; la comédie n'instruit plus, ne corrige plus les mœurs en riant; elle rit bien toujours, mais c'est d'un rire maladif, et ses leçons sont le plus souvent des leçons de cynisme. Sur ce terrain seulement le romantisme a été vaincu, ses efforts inutiles. Et cependant il y aurait tant de gloire à recueillir au théâtre pour l'homme de cœur qui se donnerait une mission et s'y vouerait corps et âme. Que de préjugés il reste encore à combattre! Que de ténèbres à dissiper! Que d'abus à détruire! Se faire le champion d'une cause juste et la défendre, réclamer pour elle, moraliser, instruire, tout est là.

Espérons que la jeune génération le comprendra et que le théâtre sera enfin rendu à des œuvres viriles dignes des hommes qui les auront écrites, dignes de ceux qui les applaudiront.

VICTOR CHAUVET.

EN L'AIR.

PETITE CHRONIQUE.

Adrien Huart a trouvé dans le *Charivari*, un excellent moyen pour les personnes qui ne voudraient pas se faire voler pendant la durée de l'Exposition.

Vous avez déjà compris que ce *préservatif* ne s'applique qu'aux malheureux étrangers, — qu'on égorge, et non aux Parisiens qu'on ne trompe jamais.

Il conseille tout bêtement à celui qui ne veut pas qu'on la lui fasse, de se laisser accompagner, — devinez par qui?

— Par un titi.

— Non.

— Par Albert Wolf?

— Pas davantage.

— J'y suis, par un lecteur de *l'Univers* ou mieux encore par Veillot lui-même!

— Vous n'y êtes pas encore. La... chose qui doit accompagner le noble étranger n'est ni homme, ni femme, — ni Auvergnate; en un mot, elle n'a pas de sexe!

— Vous ne devinez toujours pas?

— Eh bien, le cicerone conseillé par Huart ne serait autre, — qu'un AGENT DE POLICE!!!

Ne riez pas! Ce moyen extrême, quoique étrange, n'est pas aussi mauvais qu'il en a l'air.

En effet: que le Russe ou l'Anglais, le pays n'y fait rien, prenne un billet de spectacle, — une voiture, — une cotelette ou une cocotte et qu'on veuille lui surfaire, il n'a qu'à démasquer son *adjoint*, décliner ses qualités, pour qu'aussitôt, marchands de billets, cochers, restaurateurs, et leur antithèse, mesdemoi-

selles les cocottes, rentrent dans le tarif accoutumé. Coût: quatre francs par jour, — sans le linge.

A la première représentation d'*Hernani*, nous avons remarqué beaucoup de personnes ayant des brochures à la main, afin de se mieux renseigner sur les ravages exercés par la censure.

Nous avons même vu de jeunes critiques qui portaient sous leur bras des volumes entiers!...

La bruyante manifestation de lundi prouve qu'il y a encore chez la jeunesse lyonnaise de l'enthousiasme pour les grandes choses et pour les grands hommes.

Quand on prend de Hugo on n'en saurait trop prendre.

A quand *Ruy-Blas*?

M. Paul Girard ayant dit dans le *Charivari* que Monseigneur Augustin avait jeté l'anathème sur l'Exposition, et ayant ajouté qu'il fallait être *frappé de démence* pour se livrer, en pleine chaire, à de pareils actes, M. l'évêque de Nevers aussitôt a riposté par deux lettres qui furent publiées dans le *Charivari* à quelques jours de distance.

M. Augustin reconnaît franchement que la première lettre n'était pas très sérieuse. Dans la seconde il repousse énergiquement le *brevet de démence* que lui a décerné Paul Girard, et défie ce dernier de dire où, quand, comment, dans quel discours, dans quel écrit, par quel acte il a anathématisé l'Exposition.

« Vous me demandez pourquoi je frappe d'anathème l'Exposition de 1867, et moi je vous demande pourquoi vous me jetez à la face UNE PAREILLE INJURE! »

Ce à quoi, en l'absence de Girard, Pierre Véron riposte par le célèbre :

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère!

faisant par là spirituellement remarquer à M. Augustin que — cette façon des s'excuser n'était pas précisément flatteuse pour ses collègues de Vannes, Lille, Nantes, etc. etc. dont tous les journaux ont reproduit les circulaires intempestives contre l'Exposition.

Tout ceci prouve que ces Messieurs lisent le *Charivari*, une feuille anti-cléricale!

Je détache d'une étude de M. Achille de Secondigné, et publiée dans le *Soleil*, le profil suivant :

Le *petit crève-journaliste*.

On jurerait que le modèle a été pris à Lyon (?).

« Ils sont là surtout un tas qui grouillent sur le boulevard à l'heure de l'absinthe. Ils vont, — ils viennent, comme des gens affairés, un journal à la main, discutant, commentant la nouvelle du jour, et s'écriant: « C'est infect, on ne devrait pas imprimer de telles inepties. »

« Il est facile de les reconnaître au ton dont ils pérorent sur les écrivains arrivés qu'ils ne connaissent que de nom. Incapables d'écrire, encore moins de juger, inutiles sur la terre, ils se sont fait journalistes par goût. Ils assiègent les bureaux de rédaction et ne quittent la place qu'avec la promesse de signer un compte-rendu de bal, concert, sport, qu'ils n'ont même pu rédiger. »

Comme c'est ça?

Le choléra a fait son apparition à Rome en même temps que les cinq cents évêques catholiques.

Le doigt de Dieu!

La *Mouche Clermontoise* est une jeune feuille très bien rédigée, et qui, quoique Auvergnate, est incontestablement mieux écrite que bien des journaux parisiens.

Par contre, beaucoup de ses derniers feraient bien de ne pas se faire lire ailleurs qu'en Auvergne.

« Un jeune homme qui avait fait des folies, ayant en vain sollicité le pardon de son père, se pendit.

« On arrive à temps pour couper la corde, et le voilà sauvé.

« Pourtant le père tint rigueur.

« Le jeune homme, plus désespéré que jamais, se pend de nouveau, et, cette fois, c'est le père lui-même qui délivre son fils, en lui disant :

« — Je te pardonne enfin, puisque tu te repends.

Pour la Chronique :

JULES FRANTZ.



THÉÂTRES DE LYON

Mlle Marie Delaporte, qui nous a fait ses adieux depuis quelques jours, nous avait apporté dans les plis de sa robe un certain nombre de petites pièces plus charmantes les unes que les autres, et qui ont nom : *Les Curieuses*, *Chassé-Croisé*, *les Toilettes tapageuses*; enfin et surtout, *les Révoltées*. Toutes ne sont pas, à bien prendre, de la haute nouveauté; mais comme ni l'une ni l'autre d'entre elles n'avaient, je crois, paru jusqu'à présent sur notre scène, on ne me fera pas un crime de m'en occuper.

Les Curieuses ne sont autre chose que la mise à la scène d'une aventure authentique arrivée, paraît-il, à une princesse très bien en cour et fort à la mode. Cette grande dame que je n'ai jamais vue, mais dont on m'assure que Mlle De-

laporte copie très exactement le ton et les manières, brûlait du désir de connaître le sanctuaire intime d'une Cora Poari quelconque. Elle fit écrire, — peut-être même écrivit-elle, — à la demi-reine du demi-monde, laquelle daigna la laisser pénétrer dans un boudoir fort coquet, entièrement garni de damas rose, et dans son petit salon bleu céleste. La chronique prétend même qu'après s'être fait passer auprès des visiteurs pour une amie de la maison, elle se donna le plaisir de les inviter à un de ses bals pour jouir tout à son aise de leur confusion.

Voilà l'anecdote telle qu'elle m'a été racontée; si le fait est exact, prenez-vous-en au chroniqueur. Quant à moi, je m'en lave les mains.

Comment, grâce à la déplorable manie qu'ont les femmes honnêtes de copier exactement les toilettes de celles qui ne le sont plus, un imbécile — ou plusieurs — peuvent se méprendre sur la position sociale d'une femme exquise et du meilleur ton, les *Toilettes tapageuses* vous l'apprendront. Tant pis pour vous si vous n'avez pas vu la robe que Mlle Delaporte traîne (c'est le mot) dans cette pièce. Les deux ou trois pièces d'étoffe qui la composent méritent une mention spéciale, plus que l'ouvrage qui est d'une assez mince valeur.

Cependant tout est bien qui finit bien. La pièce renferme une pensée morale et quelques situations drôles; elle a de plus été très convenablement jouée.

Restent les *Révoltées*. Vraiment les prétentions de madame de Brion sont étranges. Son mari la trompe, c'est vrai, mais en dehors du domicile conjugal, et elle ose le poursuivre, quelle folie! et devant la sixième chambre encore, c'est-à-dire devant un tribunal dont tous les juges — c'est elle qui l'affirme — ont prononcé le *oui* irrévocable. Si encore elle se contentait de traduire son infidèle en justice; mais non, il faut en outre qu'elle allume dans le cœur de son amie intime tous les feux de la jalousie.

« Vous avez un mari, ma toute belle, s'écrie cette révoltée implacable; il est beau, brave, éloquent, généreux, il vous aime à la folie et vous l'idolâtrez. C'est là votre croyance, n'est-ce pas? Eh! bien, dans tout cela il n'y a qu'une chose de vraie, c'est votre amour. Quiconque est homme, ou plutôt mari, doit tromper. Ouvrez ce tiroir de son bureau de travail; il sait que vous n'y touchez pas et que vous avez horreur de toutes ces paperasses d'avocat; vous y trouverez tout d'abord la preuve certaine de sa trahison. »

Et madame d'Argis a beau croire *in petto* à l'innocence de son mari, sa confiance est ébranlée, elle s'empare par ruse de la clef du fatal bureau et trouve, au milieu de papiers divers, une miniature de femme. Pleurs, cris, grincements de dents, scène de jalousie, révolte ouverte contre l'autorité conjugale, menaces de départ qu'on mettra à exécution malgré toute l'éloquence de ce pauvre d'Argis.

Il aime pourtant sa femme, lui; il est fidèle, lui; et le seul crime qu'il ait commis est d'avoir défendu M. de Brion et d'avoir gagné son procès. Si, depuis son mariage, il a eu la faiblesse de retourner chez une femme adorable qui se meurt d'amour pour lui, du moins n'a-t-il pas trahi sa foi, et ses relations avec la duchesse de... sont restées dans les limites de la plus platonique affection.

Mais voilà du nouveau. Cette duchesse toute... platonique — et qui voudrait bien redevenir un peu plus terrestre — n'est autre que la baronne de Saint-Preuil, ex-propriétaire du cœur et principale locataire de la maison de Brion. Celui-ci possède un portrait absolument semblable à celui de son ami, mais avec une dédicace bien différente. La grande dame rêveuse et passionnée n'est plus qu'une fiefée coquine qui, pour les besoins divers de son existence, possède deux noms, deux domiciles, deux amours et deux masques différents. Versons un pleur et passons.

Dès-lors, tout peut s'arranger. Le premier portrait est habilement remplacé par le second, — celui aux vers tendres et élogiques; s'il se trouvait dans ce tiroir, cacheté et sous triple enveloppe, c'est que M. de Brion, amoureux fou de sa femme et désireux de rompre des relations aussi ennuyeuses qu'uniformes, avait prié son avocat de le rendre à sa propriétaire. Donc les dames n'ont plus qu'à reconnaître leurs torts et à implorer de leurs époux un pardon généreusement accordé d'avance. Bref, le tour est joué; qui donc oserait nier qu'il n'en est pas souvent de même dans la vie usuelle?

M. Edmond Gondinet a obtenu une véritable succès; ce petit acte est charmant, plein d'entrain, de gaieté, de situations comiques et de mots heureux. Le vers est élégant, facile et spirituel, ce qui n'est guère rien; on a applaudi sincèrement.

Mercredi dernier, au théâtre des Variétés, Mme Judith a lu un éloge de Ponsard, poésie inédite d'un auteur anonyme. Les mauvaises langues prétendent qu'il n'était autre que la lectrice. L'éminent artiste a été applaudi et rappelé plusieurs fois pendant la représentation du *Lion Amoureux*; elle était malheureusement assez mal secondée par le reste de la troupe, peu habituée à dire le vers. Nous en reparlerons.

Les élections au conseil général une fois terminées, le *veto* qui pesait sur *Hernani* a pu être levé et le beau drame d'Hugo a été représenté lundi. Il ne nous est pas permis de formuler une appréciation sur cette interdiction inutile qui ne devait cesser qu'après le vote populaire, en-

core moins d'applaudir à certains passages politiques, mais il nous est permis de constater qu'ils ont été accueillis avec une faveur marquée.

Malgré les défaillances constantes de M. Buntant, chargé, on ne sait pourquoi, du rôle de don Carlos qui n'est pas dans ses cordes, le succès a été digne de l'œuvre; il eût pris, au 4^{me} acte, des proportions gigantesques si la fameuse tirade avait été dite par M. Bondonis — (que devient-il?) ou par tout autre habitué à dire le vers.

M. Harville a été vraiment remarquable; chacune de ses nouvelles créations nous confirme dans notre appréciation première que nous avons mis la main sur un artiste. Mlle Smith a été fort touchante dans la grande scène finale; enfin M. Laty, quoique ayant été par moments un peu à côté du rôle, a eu de beaux éclairs; il a très bien dit le fameux *Vieillard stupide*. Nous ne parlerons pas des autres rôles qui sont insignifiants.

Le public a crié: Vive Hugo! avec frénésie à plusieurs reprises, mais il n'a pas, comme à Paris, sans doute parce qu'il ignorait ces coupures, réclamer le rétablissement à la scène des 250 vers environ dont les grands ciseaux de la censure ont raccourci le 3^{me} et le 4^{me} acte.

N'est-ce pas Hugo qui a dit quelque part: mutiler, c'est profaner?

ALFRED DEBEAUCY.

Variétés. — La lutte artistique engagée entre le Théâtre-Impérial et celui des Variétés, n'a pas tourné à l'avantage du premier, du fort.

En effet, depuis plus de huit jours Mlle Delaporte s'est empressée de regagner Paris, ne jugeant pas utile de prolonger davantage le combat, tandis que Mme Judith, demeurée maîtresse du champ de bataille, soulève, chaque soir, aux Variétés, un délire d'admiration et d'enthousiasme.

Nous avons entendu à Lyon d'illustres comédiennes, mais Mme Judith, venue la dernière, est celle qui nous a le plus vivement impressionné.

Nous ne la comparerons à aucune autre grande artiste: les parallèles n'aboutissent, en général, qu'à une longue série d'antithèses, et balloter la brune et la blonde, César et Napoléon, c'est se livrer à une discussion parfaitement oiseuse.

Mme Judith est une femme nerveuse, on voit qu'elle ressent l'émotion ou le sentiment qu'elle communique; aussi dans son jeu, dans son accent jaillit l'inspiration, facilement elle se laisse entraîner. Jamais plus grande variété dans la reproduction du même rôle. L'étude n'a pas eu pour résultat chez elle de faire naître la monotonie. Elle sait que pour le public il faut laisser à l'inspiration du moment une large part. Et le public entend trois ou quatre fois la même pièce et c'est toujours pour lui une représentation nouvelle.

La Fiammina, Adrienne Lecouvreur, Marguerite Gauthier, ont reçu d'elle un caractère dramatique nouveau, tout brillant d'originalité et de passion.

On croit entendre pour la première fois des ouvrages que l'on sait par cœur; leur précédente exécution, par des actrices de premier ordre, ne laisse plus de traces dans le souvenir; on s'étonne de n'avoir pas jusque-là pressenti les beautés qui vous transportent, et que le génie de l'actrice semble avoir créées tout à coup.

Les circonstances particulières de la vie de Mme Judith paraissent, du reste, avoir donné à son imagination ce ressort et cette exaltation, sans lesquels on n'obtient pas de véritable succès au théâtre.

Plusieurs fois déjà, elle a traversé des mers, admiré les sublimes spectacles de l'Océan, et l'on sait combien le talent des artistes se développe par les émotions réelles de leur existence.

Toute la troupe a paru électrisée par la présence de l'illustre actrice.

M. Coste, dans le rôle d'Armand Duval de la *Dame aux Camélias*, a surtout montré une intelligence, une énergie, et particulièrement une variété de tons, qui font plus que promettre un excellent acteur. Nous devons aussi des éloges à M. Talon, fait bien dans le rôle du galant abbé de Chazeuil d'*Adrienne Lecouvreur*.

De même qu'à Mme Lefèvre, qui a joué, avec le talent d'une comédienne consommée, celui de la princesse de Bouillon.

Mention honorable enfin à M. Frugier, un nouveau venu, qui a su, rare mérite, se faire applaudir aux côtés de son illustre partenaire.

Gymnase. — La troupe de M. Dolbeau, actuellement sans emploi, par suite des réparations qui se font au théâtre de la Croix-Rousse, a représenté sur le Théâtre du Gymnase, dimanche et lundi: *Lazare le Pâtre* et la *Closerie des Genêts*, avec le concours de Victor Genin et de Mlle Victorine Genin.

Inutile de dire, que l'accueil fait au vaillant artiste, ainsi qu'à sa charmante fille, par les habitants de la Guillotière, a été, comme aux Brotteaux, comme à la Croix-Rousse, des plus enthousiastes.

Les représentations de Victor Genin se poursuivront, sans interruption, sur la scène du Gymnase, jusqu'au 1^{er} septembre.

LÉON SAINT-URBAIN.

Théâtre des Variétés.

REPRÉSENTATION DE MME JUDITH.

Dimanche 11 août, *Hamlet*, tragédie en cinq actes et huit tableaux, par Al. Dumas et Paul Meurice.

Le Gérant: REYMOND.

LYON. — IMPR. DE V. J. LÉPAGNEZ, PETITE RUE DE CUIRE, 10.